

communiqué de presse

Dijon, le 17 mars 2020

COVID 19

Le CHU Dijon Bourgogne déclenche son Plan blanc pour assurer une prise en charge optimale des patients

Le 30 janvier 2020, l'épidémie de COVID-19 a été identifiée comme une urgence sanitaire mondiale par l'OMS.

Le CHU Dijon Bourgogne se prépare à cette situation exceptionnelle depuis plus de 7 semaines.

Il a d'ores-et-déjà déployé un dispositif organisationnel qui s'adapte en permanence à l'évolution de la situation. Les équipes médicales et non médicales de l'établissement sont donc largement préparées et mobilisées.

Ce samedi 14 mars 2020, compte tenu de la circulation très rapide du Coronavirus sur le territoire français, le Premier Ministre a annoncé le passage de l'épidémie au stade 3.

Dans ce contexte, la Direction générale du CHU Dijon Bourgogne a fait le choix de déclencher le niveau maximum de son Plan blanc ce lundi 16 mars 2020 à 12h30.

A ce titre, de nouvelles organisations sont mises en œuvre au sein de l'établissement, tant pour garantir une prise en charge optimale de l'ensemble des patients, que pour assurer la continuité d'activité du CHU dans un cadre sécurisé. Ces nouvelles organisations viennent conforter les mesures déjà déployées par le CHU Dijon Bourgogne au cours des dernières semaines.

Adaptation de l'activité

Concernant l'organisation de la prise en charge des patients, les mesures suivantes ont d'ores et déjà été mises en œuvre :

- augmentation des capacités d'hospitalisation en soins critiques, notamment en réanimation, en lien avec l'ensemble des acteurs de santé du territoire
- déprogrammation totale des interventions chirurgicales et des prises en charges médicales non urgentes
- déploiement de téléconsultations
- accroissement des capacités de réponse du centre 15

Ces mesures sont amenées à s'amplifier dans les jours et semaines à venir afin de répondre au mieux à l'évolution de la situation sanitaire.

Contact presse :

Direction de la Communication, de la Culture, du Mécénat et de l'Attractivité

] 03 80 29 57 44 - @ communication@chu-dijon.fr

Où nous retrouver ?



facebook



twitter



site web

communiqué de presse

Adaptation des ressources humaines

La sécurité des professionnels hospitaliers reste une priorité pour l'établissement. Pour garantir la continuité d'activité du CHU, les mesures suivantes ont été prises:

- mise en œuvre d'un plan de continuité pour les directions administratives, techniques et logistiques afin de recentrer l'ensemble des activités de l'établissement sur l'organisation de la prise en charge des patients
- déploiement de mesures de protection : télétravail, fermeture des instituts de formation, suspension de toutes les réunions et instances- hormis celles liées à la gestion de la crise ainsi que les temps d'échange et de concertation avec les organisations représentatives du personnel autant que de besoin
- maintien en fonction des crèches et des selfs du personnel

Consignes pour les patients et leurs proches

Dans un souci de limitation de la propagation du virus et afin de protéger à la fois les personnes les plus fragiles et les professionnels hospitaliers, le CHU Dijon Bourgogne a par ailleurs pris les mesures suivantes :

- interdiction des permissions et des visites pour tous les patients adultes, hors situations spécifiques qui feront l'objet d'appréciation au cas par cas par l'équipe médicale
- visites autorisées aux seuls parents pour les enfants hospitalisés, excepté les parents symptomatiques

La priorité du CHU Dijon Bourgogne est de mobiliser pleinement toutes ses ressources pour lutter contre le virus et contre sa propagation, tout en continuant à assurer ses missions essentielles de service public en réponse aux besoins d'urgence et de recours.

La Direction générale souligne le remarquable engagement et la grande disponibilité de l'ensemble des 8 000 professionnels de l'établissement dans la gestion de cette crise.

Rappel des messages essentiels

- Respecter de manière rigoureuse les gestes barrières : se laver régulièrement les mains, tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs jetables à usage unique
- Respecter strictement les mesures de confinement et de distanciation sociale
- En cas de symptômes évocateur du Coronavirus (toux, fièvre), rester à domicile, éviter les contacts et joindre son médecin traitant avant de se rendre à son cabinet. Appeler le SAMU - Centre 15 uniquement si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement.

Contact presse :

Direction de la Communication, de la Culture, du Mécénat et de l'Attractivité

] 03 80 29 57 44 - @ communication@chu-dijon.fr

Où nous retrouver ?



facebook



twitter



site web